

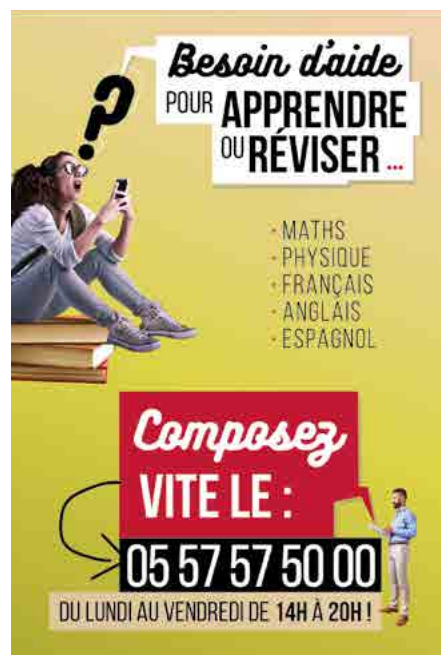
1.4. Les mesures pour une CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE (lycéens, apprentis, étudiants...)

■ Mobilisation du portail éducatif régional (ENT)

pour accompagner les lycéens, en complément des ressources du CNED. Ouverture de l'Espace Numérique de Travail aux lycées privés qui jusqu'alors ne l'avaient pas souhaité.

www.lyceeconnecte.fr

Plus de 6 millions de connexions en mars contre 2,7 millions en février, avec un grand nombre de nouveaux utilisateurs : 171 000 visiteurs uniques en mars contre 12 000 en moyenne les mois précédents



■ Aide aux devoirs

Renforcement de la plateforme gratuite d'aide aux devoirs en français, mathématiques, physique et en langues (anglais, espagnol).

Accessible au **05 57 57 50 00**, ses horaires d'ouverture habituels sont élargis depuis le lundi 16 mars, sur un créneau allant de 14h à 20h, du lundi au vendredi.

Le nombre d'appels a été multiplié par 4 360 appels en deux semaines.

■ Manuels scolaires numériques

Mise à disposition des manuels scolaires en format numérique par le groupement d'éditeurs partenaire de la Région.

Ils viennent compléter les manuels scolaires papiers financés par la Région à la rentrée et qui permettent aujourd'hui un travail scolaire sans connexion.

■ Prêt d'ordinateurs

Définition d'un protocole de prêt d'ordinateurs portables piloté par les proviseurs afin de permettre aux lycéens ne possédant pas d'ordinateur personnel de bénéficier de ceux présents dans leur lycée.

Plus de 1 600 ordinateurs mis à disposition de lycéens non équipés.

■ Plateforme des formations sanitaires et sociales

Extension d'E-NOTITIA, la plateforme d'enseignement des étudiants infirmiers, à toutes les formations sanitaires universitaires (kinésithérapeutes, orthophonistes, spécialités infirmières et psychomotriciens) et, à titre ponctuel et exceptionnel aux formations infra-bac aides-soignants, ambulanciers et auxiliaires de puériculture...).